

LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Observations et recommandations en date de novembre 1975

Commentaires de la Monnaie en date de mai 1976, du 30 avril 1977 et du 5 mai 1978

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL EN DATE DE NOVEMBRE 1975	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DE MAI 1976	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 30 AVRIL 1977	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 5 MAI 1978
<p><u>DIVULGATION DANS LES ETATS FINANCIERS</u></p> <p>Les états financiers publiés contiennent une ventilation des ventes de pièces de monnaie par type de client mais ne précisent pas les coûts de production directs qui y correspondent.</p> <p>o La Monnaie devrait distinguer, dans ses états financiers, entre les contributions concernant les ventes au Canada et celles concernant les ventes à d'autres entités.</p>	<p>Nous acceptons d'établir une distinction, dans nos états financiers, entre les contributions concernant la vente de pièces canadiennes et les contributions concernant les autres ventes. Il est entendu que les renseignements reliés aux contributions provenant de toutes les autres ventes ne seront pas précisés au point de porter préjudice à notre position sur le marché.</p>	<p>Aucune autre intervention n'est jugée nécessaire.</p>	<p>Même réponse.</p>

Yvon Gariépy
 Directeur général
 Monnaie royale canadienne

le 15 mai 1978